

Commune de St-Julien-de-Coppel

Saint-Julien Infos

Sommaire

- Mot du Maire
- Le PLU intercommunautaire
- Achat d'une nouvelle tondeuse à gazon
- Embellissement des façades
- Salle des fêtes
- Salle des Fêtes : les rideaux
- Extension du groupe scolaire
- Commission Ecole
- Commission Personnel
- Presbytère
- Commission Finances
- Plan de zonage d'assainissement
- Carte Nationale d'Identité
- Collecte des déchets ménagers
- Tranquillité vacances
- Alice Hoffmann
- Commission loisirs associations
- La Licence IV
- Football Club de Saint-Julien-de-Coppel
- Sous les marronniers
- Gym volontaire
- Sophrologie
- La couture
- Atelier théâtre Jeunes
- Comité de jumelage Franco-Luxembourgeois
- Les Casques Coppellois
- Télédome
- Les Tréteaux Coppellois
- Le Comité des Fêtes
- Amicale Laïque
- Club de Gym UFOLEP
- CCAS - Mutuelle village
- La canicule et nous
- Ensemble polyphonique Samshabati
- État civil
- Agenda des manifestations

Directeur de publication : Dominique VAURIS, Maire
Rédaction : Commission Communication
Tirage : 650 exemplaires • ISSN : en cours
Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2017



Coppelloises, Coppellois, cher(e)s administré(e)s,

Pour beaucoup d'entre-nous les vacances d'été approchent ou sont déjà là. C'est l'occasion de se ressourcer un peu et de laisser même provisoirement les tracasseries quotidiennes de côté. Ce premier semestre a été riche en événements nationaux et en particulier l'élection du nouveau Président de la République et le renouvellement des député(e)s. Nous concernant plus localement, le début d'année a également été riche en actions. La reprise des travaux d'extension du groupe scolaire (voir article) a requis beaucoup d'énergie. Nous avons parallèlement finalisé le plan de zonage d'assainissement dont l'enquête publique va être prochainement lancée (voir article). Nous travaillons sur le programme de restauration du bâtiment du presbytère (voir article). Concernant l'ouverture d'un commerce vous avez été nombreux à répondre à l'enquête. Je tiens à vous en remercier. Vous témoignez ainsi de l'intérêt que vous portez à la vie de notre commune. La réunion publique que nous avons organisée le 4 juillet a permis de compléter cette enquête. Nous avons démarré les études pour l'aménagement de la rue du 16 décembre 1943. A l'automne nous déposerons le dossier de financement au conseil départemental. Nous avons entrepris avec le SIVOM de l'Albaret une campagne de rebouchage des nids de poules. J'ai parfaitement conscience que ce n'est pas une solution pérenne. Je comprends que certains d'entre vous ne s'en satisfassent pas. Pour autant nous arrivons à faire ce minimum de maintenance, sachant qu'il n'y a plus de financement voirie en dehors de l'aide du conseil départemental et pour des montants relativement modestes.

Nous avons fait un dossier de demandes de subventions au conseil départemental 63 et à l'agence de l'eau « Loire Bretagne » pour faire réaliser le diagnostic des réseaux d'assainissement qui alimentent la station de dépollution. Ce diagnostic doit permettre d'identifier les origines des afflux d'eaux

parasites qui nuisent au bon fonctionnement de la station. Ce début d'année nous avons procédé au faucardage des roseaux et au curage de deux des quatre casiers.

Nous avons approuvé le projet d'enfouissement des réseaux électricité, télécom et éclairage public aux Rochettes basses et Rochettes hautes. La ligne aérienne entre ces deux hameaux étant très vétuste, elle devait être remise en état rapidement. Les travaux ont débuté en juin.

D'autres travaux moins visibles sont en cours, tels que les mises en conformité électrique de nos bâtiments, les mises aux normes de la salle des fêtes (voir article). Cet automne nous réaliserons une clôture autour de l'aire de jeux enfants pour protéger cet espace des déambulations et déjections animales et également des passages de mobylettes. Nous refferons l'allée piétonne qui y conduit. Nous avons obtenu pour ces travaux une subvention du conseil régional Auvergne Rhône Alpes de 40%.

Nous allons avec le SIVOM refaire la toiture du petit local derrière le garage communal près de l'église. Ce local sera réservé au rangement pour la permaculture. Ce projet permaculture, de jardin partagé, avec la participation de toutes les classes fédère bien des intervenants (voir article). Il contribue au rayonnement de notre école par son caractère innovant.

Le conseil municipal a la volonté de protéger et d'embellir son patrimoine bâti et paysager. Il nous appartient, citoyen(ne)s et élu(e)s, d'œuvrer à la préservation de ce patrimoine légué par la nature et par nos aïeux.

« Il faut être fier d'avoir hérité de tout ce que le passé avait de meilleur et de plus noble. Il ne faut pas souiller son patrimoine en multipliant les erreurs passées ». Cette citation de Gandhi résume à elle seule l'état d'esprit dans lequel nous avançons.

Je vous souhaite au nom de conseil municipal d'excellentes vacances d'été.

Dominique VAURIS

« Il faut être fier d'avoir hérité de tout ce que le passé avait de meilleur et de plus noble. Il ne faut pas souiller son patrimoine en multipliant les erreurs passées »

Gandhi

✓ Le PLU intercommunautaire

Billom communauté est engagé dans la mise en place d'un PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunautaire). La commune de Saint-Julien-de-Coppel dispose depuis mars 2014 d'un PLU. Dorénavant c'est au niveau intercommunal que se dessine et se construit l'urbanisme. Ce PLUi vaudra également PLH (Programme Local de l'Habitat) C'est-à-dire qu'à partir des constats qui sont faits, le PLU intégrera le volet habitat avec une vision globale sur le logement à moyen terme.

Après la phase diagnostic, le bureau d'études a accompagné Billom Communauté dans la rédaction du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables). Ce document est défini et encadré par le code de l'urbanisme. Son élaboration implique la totalité des communes. Le PADD peut être considéré comme notre projet de territoire à l'horizon 2030. Fort de ses atouts mais également de ses faiblesses notre territoire bénéficie d'une véritable identité. Billom est clairement identifié comme étant le pôle de vie et rayonne par son animation culturelle, son

passé, son architecture. Autour, trois zones distinctes sont identifiées, le val d'Allier avec une urbanisation soutenue, la Limagne des buttes où l'on retrouve notre commune, et enfin les contreforts du Livradois. Le PADD est bâti autour de trois axes :

1, gérer durablement nos patrimoines avec entre autres comme objectif de réduire la consommation foncière en confortant l'activité agricole.

2, Vivre à Billom Communauté avec les notions de vivre, de travailler, d'habiter, de se déplacer.

3, Préparer le territoire pour l'avenir avec en toile de fond la conservation et la mise en valeur des continuités écologiques, trame verte et bleue.

L'ensemble du PADD est disponible sur le site de Billom Communauté. Actuellement le PADD est débattu dans chacun des conseils municipaux.

Dominique VAURIS

✓ Achat d'une nouvelle tondeuse à gazon

L'ancienne tondeuse à gazon étant tombée en panne, la municipalité a anticipé l'achat d'un nouveau matériel. Nous avons rencontré M. Benoît QUINIOU, agent communal spécialisé entretien espaces verts.

Il nous a énuméré les caractéristiques techniques de cette machine de marque Gianni FERRARI achetée à la société REYT d'Issoire pour un montant de 24 306.00€ et mise en service sur la commune le 15 mai dernier. Elle possède une puissance de 28 ch, un moteur diesel KUBOTA, un plateau coupe frontale de 126 cm de largeur de coupe, 4 roues motrices, et elle est homologuée route. Ce nouvel engin plus pratique et polyvalent (ramassage de l'herbe, kit de ramassage de feuilles...) génère une meilleure qualité de travail et un gain de temps. Il permet également de tondre de grandes surfaces (places publiques, terrain de foot...). Lorsque le bac de ramassage est plein, le bras articulé permet de basculer avec facilité les déchets verts dans la benne du camion communal qui seront évacués à la déchetterie de Billom.

L'ancienne tondeuse de marque ISEKI âgée d'environ 10 ans, après réparation, est conservée pour traiter les terrains plus accidentés. Avec une conception différente, elle permet d'atteler d'autres outils.

Jean-François BOIRIE



✓ Embellissement des façades

Vous êtes nombreux et c'est une belle et bonne initiative à repeindre les menuiseries extérieures de vos maisons. Ce qui suit s'applique de la même façon aux constructions neuves. Nous avons sollicité l'architecte des bâtiments de France pour avoir son avis éclairé quant aux couleurs à utiliser en façades. Voici issue d'une liste non exhaustive quelques conseils.



Les menuiseries et volets peuvent être peints selon les couleurs locales anciennes.

Avec des peintures microporeuses : Gris clair, gris bleu, gris vert, (référence, gris loup, gris lune, vert bambou, vert télémark du nuancier « *le chromatic* » de la Seigneurie, ou bien évidemment toute autre marque). Le nuancier RAL peut également être utilisé, ainsi les volets peuvent être peints en RAL 7040, les menuiseries en RAL 7035.

Les accords de peinture menuiseries volets peuvent se décliner :

- Volets et menuiseries peints dans la même tonalité
- Menuiseries peintes deux tons plus clairs que les volets

En fonction des typologies du bâti, le brun(couleur brun nord du nuancier « *le chromatic* » de la Seigneurie ou similaire) ainsi que le rouge (rouge Bayonne, rouge Baigorry, gold Hérault du même nuancier)peuvent être utilisés pour les portes d'entrée ou de garage qui peuvent être peintes deux tons plus foncé que les volets. Le blanc est si possible à proscrire.

Concernant les ferronneries, en règle générale les garde-corps et éléments de ferronneries sont peints deux tons plus sombres que les fenêtres.

Vous pouvez également utiliser des peintures à l'huile de lin pour les travaux de réhabilitation et consulter ce site par exemple <http://www.malouinieres.com/> où l'on retrouve des couleurs que vous pouvez utiliser : St Briac, gris Mayenne, gris Combourg, rouge Vauban..., tout comme des peintures à la farine ocre rouge et jaune pour les portes de garage en bois par exemple.

Je vous rappelle que lorsque vous entreprenez des travaux sur les façades (crépis, menuiseries, peinture...) des bâtiments situés dans le périmètre de l'église du bourg et/ou du château de Coppel vous devez déposer une déclaration préalable en mairie.

Dominique VAURIS.

✓ Salle des fêtes

Tous les cinq ans la commission d'arrondissement de sécurité visite la salle des fêtes, établissement recevant du public (ERP) de quatrième catégorie. La dernière visite remonte au 11 avril 2012. A l'issue de cette visite, la commission avait émis un avis défavorable à la poursuite d'exploitation de l'établissement. Afin de préparer au mieux la visite quinquennale d'avril 2017, nous avons procédé à la mise en conformité des différentes remarques émanant de cette commission et du bureau de contrôle chargé des contrôles périodiques gaz et électricité. La commission d'arrondissement de sécurité a visité la salle des fêtes le mercredi 26 avril 2017. Celle-ci a émis un avis favorable à la poursuite d'exploitation de cet établissement.

Des travaux sont à prévoir pour ce bâtiment :

- Mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Madame Moneyron architecte, travaille sur le projet. Les travaux portent essentiellement sur la redistribution de la zone sanitaire.
- Changement du générateur de chaleur fuel. Celui-ci a atteint les limites de fonctionnement. Il est envisagé de le remplacer par un générateur fonctionnant au gaz. Dans ces conditions les bouteilles gaz de la cuisine seraient supprimées.
- Réfection des peintures extérieures.
- Changement du rideau roulant qui occulte les espaliers de la gym. Celui en place ne peut plus être réparé.
- Mise en place de rideaux. Des élues travaillent actuellement à leur confection.

Dominique VAURIS

✓ Salle des fêtes : les rideaux

Vous en entendez parler depuis quelques temps déjà...

Depuis 2016, leur changement et le budget correspondant ont été votés par le conseil municipal, trois conseillères sont allées choisir du tissu correspondant à différents critères prédéfinis (couleur, opacité, tissu ignifugé pour les normes de sécurité).

Après un temps de réflexion le choix définitif a été acté, tissu et accessoires ont été commandés.

A ce jour les rideaux sont en cours de réalisation. Encore un peu de patience et ils garniront bientôt les fenêtres de la Salle des Fêtes.

Monique FAURE

✓ Extension du groupe scolaire

Dans le bulletin de juillet 2016, je vous expliquais nos déboires dans la réalisation des travaux de gros-œuvre. Un an plus tard voici où nous en sommes. Petit rappel des faits. A l'automne 2015 nous avons détecté des problèmes dans la réalisation des travaux de gros-œuvre. L'entreprise titulaire du marché en a repris certains, juste avant la pose de la charpente puis de la couverture. Des désordres plus graves sont alors mis en évidence.

Il y a des fissurations en dalle haute du rez-de-chaussée et des problèmes de ferrailage des poteaux de façades. Nous avons missionné un bureau d'étude indépendant (CEBTP) pour effectuer des sondages et des recherches par caméra des emplacements des fers à béton. Le rapport du BET met en évidence le mauvais positionnement de ces fers. Il convient dès lors d'effectuer des renforcements. C'est alors que fin décembre 2015 l'entreprise de gros-œuvre est mise en redressement judiciaire. Il n'y a plus en début d'année 2016 de maçons dans l'entreprise. Nous n'avons pas d'autres choix que de nous retourner vers l'assurance de l'entreprise. Celle-ci a nommé un expert avec

lequel se sont déroulées des expertises durant près de dix mois. Le règlement amiable a permis de ne pas aller en justice, ce qui aurait vraisemblablement allongé les délais. Dans son rapport final l'expert a acté les malfaçons et l'assureur a réglé les travaux de reprise et de renforcement. C'est ainsi que les poteaux de façades ont été reconstruits et les dalles hautes renforcées par la pose de plats carbonés. Ceux-ci ont pour vocation de compenser les faiblesses des ferrailages.

Puis en octobre 2016, c'est au tour de l'architecte de déposer le bilan. Nous avons consulté des cabinets de maîtrise d'œuvre, puis retenu le BET Algotharm qui faisait partie de l'équipe de maîtrise d'œuvre initiale. Depuis ce début d'année 2017 les travaux ont repris et suivent un déroulement quasiment normal. Le déménagement devrait pouvoir se faire en septembre et octobre. Nous solliciterons les parents d'élèves, les enseignants, et bien évidemment les employé(e)s municipaux et les élu(e)s. Le transfert se fera en douceur, classe après classe

Dominique VAURIS



Reprise poteau de façade



Plats carbonés posés en sous-face de dalle

✓ COMMISSION ÉCOLE

Les effectifs de l'école pour la prochaine rentrée scolaire seront sensiblement les mêmes que l'année dernière soit 152 élèves avec le maintien des 6 classes.

Les projets de notre école ont été très innovants au cours de cette année. Nous parlons de permaculture et de jardin partagé, (projet pour toutes les classes de l'école) mais aussi d'établissement pilote inscrit dans une démarche de développement durable pour le compostage des déchets avec la collaboration du VALTOM. L'objectif de la démarche est d'éduquer, en fait, l'enfant et le futur citoyen aux choix complexes qui mettent en jeu le développement durable dans son existence personnelle et dans la société dans laquelle il vit.

Dans ce cadre, le 28 juin l'école a reçu le label E3D, en présence de l'inspecteur d'Académie qui a remis à l'école la plaque du Label E3D. La démarche d'obtention du label E3D est une labellisation nationale, parfaitement compatible avec d'autres démarches du même ordre pouvant être portées par les académies ou les partenaires.

Le label E3D permet d'associer toutes les parties prenantes de l'école ou de l'établissement (administration, enseignants, personnel, élèves, parents d'élèves) et les partenaires engagés dans la démarche, notamment les collectivités territoriales, ici aussi notre commune.

Ce projet a demandé l'implication des enseignants des enfants et des partenaires insti-



tutionnels. Nous tenons à féliciter ici tous les participants à ce projet dont les enfants et à remercier plus particulièrement les enseignants et le VALTOM.

Pour aller dans le même sens, la mairie a présenté le projet de permaculture de l'école au ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer sous l'égide de « 10 000 coins nature » pour la réalisation d'un ou plusieurs espaces dédiés à la nature dans un territoire à énergie positive pour la croissance verte dont fait partie le Parc Livradois Forez et la commune. L'école qui possédait tous les critères, pour ce projet a bénéficié d'une subvention de 500€ permettant à l'école

d'acheter du matériel spécifique permaculture pour les enfants (pelles, arrosoirs, grelinettes...). En route pour une prochaine année d'observation, d'autres projets vont naître...



RENTRÉE SCOLAIRE 2017 /2018

Une réunion publique de pré-rentree scolaire aura lieu, jeudi 31 août à 18 h 30 à la maison des associations pour présenter les informations de la rentrée scolaire.

Dès 18 heures, les parents intéressés sont invités et seront guidés pour la visite des nouveaux locaux scolaires.

Charline MONNET

✓ COMMISSION PERSONNEL

Du changement :
aux espaces verts,
à la voirie, à la station
de dépollution,
et bien plus encore...

Benoît adjoint technique polyvalent est à lui seul garant de l'entretien des espaces verts et même créateur de réalisations, innovateur permanent, esprit écologique (pas de création ou amélioration d'espaces verts sans penser arrosage et désherbage), de l'entretien courant de la station de dépollution, toujours soucieux du futur et impliqué dans l'aspect paysager.

Aujourd'hui Benoît mute vers Clermont Métropole après 5,5 années passées au service de notre commune.

Nul coppellois n'a apporté de point négatif au cours de son affectation sur le territoire, au contraire, agent remarquable par son travail, sa discrétion, sa disponibilité et ce dynamisme permanent.

Aussi, l'opportunité d'évolution de carrière passe indéniablement par la mutation vers une collectivité disposant de services permettant d'évoluer en interne.

L'ensemble de l'équipe municipale lui souhaite une très bonne intégration et progression dans son nouveau poste.

Myriam BLANZAT

✓ Presbytère

Les questionnaires établis par le bureau d'études « Projective groupe » ont été distribués aux habitants de toute la commune par les élus.

Vous avez été nombreux à nous les retourner. L'implication des habitants est primordiale dans cette démarche pour avoir vos avis et vos propositions. Cette enquête a été restituée aux habitants lors d'une réunion publique qui a eu lieu le 4 juillet à 18h30 à la maison des associations. Nous remercions les habitants qui ont donné de leur temps pour répondre à cette enquête ainsi que l'implication des élus. Les suites données à cette enquête vous seront présentées dans les semaines à venir.

Charline MONNET



Nouvel horizon pour Benoît

« Ma mutation prochaine est l'occasion pour moi de remercier, les différentes municipalités, les habitants de Saint-Julien-de-Coppel, pour la confiance qu'ils m'ont offerte en me nommant sur ce poste.

Originaire du secteur de Billom, j'ai pu ainsi travailler sur un secteur qui m'est cher.

Au bilan, une expérience variée, qui a su me faire progresser et apprendre, dans les bons comme les mauvais moments. Du point de vue humain, des rencontres et des échanges avec une population reconnaissante et une municipalité à l'écoute.

Aujourd'hui, mon envie d'évoluer professionnellement est forte et une opportunité s'est offerte à moi. Après une réflexion approfondie, j'ai pris la décision de muter vers une grande collectivité. Ceci, en sachant que j'allais perdre quelques quotidiens plaisants, tels les échanges avec les enfants, les contacts avec les personnes âgées et avec le reste des habitants, et même des membres des associations.

Une page se tourne, je pars en souhaitant à tous le meilleur et je suis certain que mon successeur sera à la hauteur des services à rendre à la population de la commune. »

Benoît QUINOU



✓ COMMISSION FINANCES

Le budget

Comme chaque année, le vote du compte administratif est un indicateur fidèle de notre comportement budgétaire. Le principal enseignement de l'édition 2016 est la confirmation d'une santé financière saine de notre commune qui trouve son explication à la fois dans la maîtrise des dépenses de fonctionnement mais également de notre endettement très correcte.

Cependant, cette situation excédentaire ne doit pas pour autant générer un optimisme excessif, eu égard à la fragilité de deux postes essentiels de recettes : celles provenant de l'Etat, mais aussi, celles des impôts locaux. Une fragilité qui n'est pas sans rejaillir sur notre aptitude à l'autofinancement.

CONFIRMATION D'UN RÉSULTAT ENCOURAGEANT...

S'il ne fallait retenir de la lecture des comptes de l'année 2016 qu'un seul chiffre, c'est bien le **montant de l'excédent consolidé** (fonctionnement et investissement) qui s'en dégage. Il est de **1 033 607,17 euros et accuse une hausse importante sur le montant du résultat net 2015.**

Deux facteurs essentiels expliquent ce qui relève d'une performance à l'aune d'un contexte très tendu qui pèse sur les recettes des collectivités locales.

- **Les dépenses de fonctionnement contenues.** En plafonnant à 746 466,24 euros, elles accusent **une hausse de 9,3 %** (63 213,07 euros) sur celles de l'exercice précédent.

- **L'endettement, reste sous contrôle.** Compte tenu de la clôture d'emprunts intervenus en 2016 et à la faveur de taux d'intérêts attractifs, la commune a pu contracter un nouvel emprunt de 800 000 euros. Le ratio comparatif Dette/Habitant reste quant à lui à un niveau modéré : 725 euros (moyenne de la strate 591 euros).

...MALGRÉ UNE RÉSERVE ...

Le bon résultat 2016 doit en effet être tempéré en raison d'un double aléa dont l'un est partagé avec l'ensemble des communes françaises.

- **L'Etat poursuit son désengagement financier amorcé déjà depuis plusieurs exercices par le biais**



d'une baisse significative des diverses dotations aux collectivités locales. Sur l'exercice 2016 et pour la commune de Saint-Julien-de-Coppel, ces dotations sont en repli, **ce qui génère ainsi depuis 2013 un «manque à gagner» cumulé important pour la commune.**

- L'autre fragilité est de nature plus locale ; elle est à imputer aux recettes fournies par les deux principaux impôts locaux que sont la taxe d'habitation et la taxe foncière. **L'évolution des bases d'imposition a permis un gain fiscal par rapport à 2015 ; un surplus bien insuffisant pour nous permettre d'éponger la baisse des dotations.**

Cette faiblesse en matière de recettes n'est pas sans incidence sur notre enveloppe d'autofinancement et donc sur notre aptitude à engager de nouveaux investissements, nous obligeant à prioriser certains d'entre eux afin d'éviter un recours excessif à l'emprunt.

...QUI POURRAIT ÊTRE LEVÉE

Le niveau étal des entrées fiscales n'a d'effet pénalisant que dans la mesure où notre municipalité se refuse, à alourdir la pression fiscale par une augmentation des taux de façon récurrente.

Néanmoins, une densification urbaine, pourrait permettre de retrouver une liberté d'investissement supérieure dans la mesure où l'arrivée de nouveaux contribuables conforterait le volume de taxe d'habitation, de taxe foncière et de taxe locale d'aménagement.

Résultats 2016

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
RECETTES	867 158,64 €	RECETTES	691 072,13 €
DÉPENSES	756 185,24 €	DÉPENSES	395 842,53 €
RÉSULTAT	+ 110 973,40 €	RÉSULTAT	+ 295 229,60 E
Résultat NET		Résultat NET	
REPORT N-1	333 874,82 €	REPORT N-1	293 529,35 €
RÉSULTAT 2016	110 973,00 €	RÉSULTAT 2016	295 229,60 €
EXCÉDENT =	+ 444 848,22 E	EXCÉDENT =	+ 588 758,95 €

Report N-1 = Excédents précédents (soit résultats 2015 reportés)

RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ : (+ 444 848,22 €) + (+ 588 758,95 €) = + 1 033 607,17 €

LES PRINCIPES CLÉS DU BUDGET 2017

Ils sont au nombre de 3 et s'articulent autour d'un seul leitmotiv : maintenir le cap de la rigueur sans sacrifier la dynamique de la vie locale.

- **Il n'y aura pas de nouveaux recours à l'emprunt cette année.**

- **Les taux des taxes locales (Taxe d'Habitation et Taxes Foncières Bâties) sont augmentés :**

- TH 13,13 % > 14 %

- TFB 16,38 > 17 %

le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties est maintenu.

- **Par souci de préserver la vie collective coppelloise, les subventions versées aux associations sont maintenues dans leur intégralité.**

Conformément aux règles publiques, les différents budgets sont consultables sur le portail de la commune et au secrétariat de mairie.

Myriam BLANZAT

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2017

Une enveloppe de 1 474 173,91 euros sera consacrée cette année à l'investissement avec un effort très appuyé sur les mises aux normes et accessibilité des divers bâtiments, qui relèvent d'une planification et d'une obligation imposée par l'Etat (bulletin municipal janvier 2016, page 9).

A l'intérieur de ce volet d'investissement, sont prévus des mises en sécurité et des réfections de chaussées.

Mais aussi de conséquents travaux d'entretien de bâtiments communaux (huisserie, peinture, à la salle des fêtes et maison des associations, changement du générateur de chaleur à la salle des fêtes).

Sont également prévu des travaux relatifs à l'éclairage public (extensions de réseau, renforcement du réseau et mise en conformité). Les investissements de matériels sont essentiellement limités à une tondeuse auto portée et une laveuse de sol.

Enfin, l'année 2017 devrait marquer la fin des investissements liés à l'extension du groupe scolaire (bâtiment, équipements et notamment restaurant scolaire et cuisine collective, voiries, éclairage public), il s'agit de la ligne de dépense la plus importante.

✓ PLAN DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT *Enquête publique*

Le zonage d'assainissement

Document établi au niveau communal, dont l'élaboration, consiste à définir pour l'ensemble des zones bâties ou à bâtir le mode d'assainissement que chacune a vocation à recevoir.

L'alternative pour chaque portion du territoire est de définir les zones d'assainissement collectif (AC) ou assainissement non-collectif (ANC). Ce choix induit que la prise en charge et la gestion des installations seront publiques (faites dans le cadre réglementaire de l'AC et financée par redevance), ou privées. Le zonage n'implique pas nécessairement le choix de techniques d'AC ou individuel, puisqu'il n'interdit pas aux personnes privées en zone d'ANC de mettre en place un traitement commun de leurs eaux usées. Il prévoit cependant les outils réglementaires qui facilitent la mise en place d'un AC aux zones alors définies.

La Loi sur l'Eau et les décrets relatifs aux eaux usées, disent que les communes ont pour obligation de mettre en place un zonage d'AC et d'ANC.

L'ANC est reconnu par décret comme une solution pérenne alternative à l'AC, lorsque celui-ci « ne se justifie pas, soit parce qu'il ne présente pas d'intérêt pour l'environnement, soit parce que son coût est excessif ». Cette affirmation revient sur la tendance de mise en œuvre quasi exclusive de la collecte des eaux usées et de leur traitement collectif qui aurait été dominante au cours des décennies précédentes.

En pratique, la loi sur l'eau impose aux communes d'arrêter un zonage délimitant les zones dans lesquelles des mesures doivent être prises pour limiter l'imperméabilisation des sols et les zones dans lesquelles des installations sont à prévoir pour collecter et stocker les eaux pluviales. Le zonage traduit le choix de la commune en faveur d'un mode d'assainissement dans un secteur donné. L'étude et le plan qui en résulte intègrent :

- l'état de l'existant et les développements futurs de la commune.
- les contraintes techniques (qualité du milieu récepteur, topographie, aptitude des sols à l'épuration, etc.).

FG Consultants assainissement, représenté par Monsieur Guy FOURNERET assiste la commune en matière de maîtrise d'ouvrage et accompagne notamment la commission assainissement à mener de façon cohérente l'élaboration du document «zonage d'assainissement», et apporte son expertise

en matière de conseil. Le bureau d'études SAFEGE a quant à lui travaillé sur les solutions et aux coûts liés.

Le conseil municipal par délibération n° D1-250117 a décidé des solutions retenues pour l'élaboration du futur schéma de zonage.

La réunion publique du 16 février dernier, a rendu compte du travail mené concernant l'étude de zonage d'assainissement communal. Les différents scénarii étudiés ainsi que les propositions ont été présentés. Les choix en matière d'assainissement collectif ou d'assainissement non collectif (ANC) expliqués. Une nouvelle zone du territoire est envisagée en zonage collectif : Serpes-Jallat-Layras.

L'enquête publique réglementaire sera programmée et mise en œuvre dans les prochaines semaines conformément au Code de l'Urbanisme. Elle vise à informer le public du projet de zonage, à recueillir ses appréciations, ses suggestions et contre-propositions. Une fois fixée, **la date de cette enquête fera l'objet d'une large publicité.**

Le dossier d'enquête reprendra les conclusions de l'étude préalable en précisant les données qui ont permis d'y aboutir.

Le plan du dossier reprendra le plan établi dans le document final de l'étude préalable, à savoir :

- le projet de carte des zones d'assainissement de la commune,
- la notice justifiant le zonage et comprenant l'analyse de l'existant, les solutions d'assainissement étudiées, leurs coûts, leurs avantages et inconvénients, et les conséquences de la mise en place du zonage sur le PLU.

A l'issue de l'enquête publique, l'approbation du zonage comportera les étapes suivantes :

- l'examen des conclusions du commissaire enquêteur,
- les modifications éventuelles du projet de zonage et approbation par l'assemblée délibérante (dans le cas d'une modification, une nouvelle enquête publique s'avèrera nécessaire),
- publicité des délibérations correspondantes,
- contrôle de légalité de Madame La Préfète.

Myriam BLANZAT

✓ CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ : Informations importantes sur les conditions de renouvellement

Le 17 juillet 2013, le Gouvernement annonçait la prolongation de la durée de validité de la carte nationale d'identité (CNI) de 10 ans à 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014. Les cartes délivrées aux personnes mineures conservent en revanche une durée de validité de 10 ans.

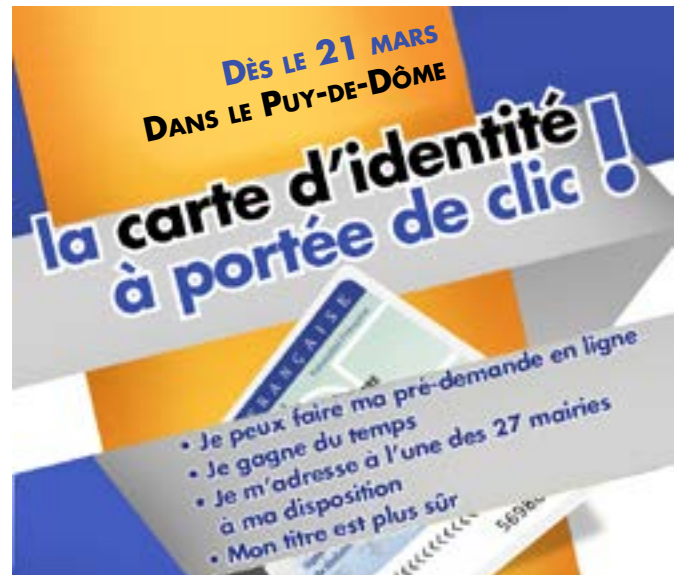
Si votre CNI a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, et que vous étiez majeur(e), sa durée de validité est prolongée automatiquement de 5 ans sur le territoire français (sauf si vous étiez mineur(e) à cette période) et ne nécessite aucune démarche de votre part.

Cependant, le renouvellement de votre CNI est nécessaire dans les cas suivants :

- **changement d'état-civil** : en cas de mariage, divorce, adoption, changement de prénom...;
- changement d'adresse postale.
- **voyage hors du territoire français ou en Corse** : en fonction de votre destination de voyage, certaines compagnies aériennes ou de ferry ne reconnaissent pas cette prolongation en dehors du territoire français. Il est donc primordial de vous renseigner auprès de votre agence de voyage, compagnie aérienne ou de ferry pour ne pas avoir de mauvaises surprises le jour du départ.

Attention : en cas de renouvellement pour un voyage, la préfecture acceptera uniquement les dossiers de demande comportant l'une des pièces suivantes :

- titre ou réservation de transports à l'étranger (billets d'avion, de train, de car, de bateau) ;
- devis de voyage à l'étranger ;
- réservation de voyage à l'étranger ;
- facture de voyage à l'étranger ;
- contrat de location à l'étranger ;
- réservation d'hébergement à l'étranger ;
- attestation établie par un comité d'entreprise si le voyage à l'étranger est proposé par ce même comité ;
- attestation de l'employeur pour un séjour professionnel ;
- attestation d'un employeur étranger, rédigée en français, attestant le caractère de travailleur frontalier ;
- attestation de l'hébergeur à l'étranger, rédigée



en français, copie de sa pièce d'identité en cours de validité et justificatif de domicile de l'hébergeur.

Sans l'une de ces pièces, la préfecture rejettera la demande.

Anticipez votre demande :

Depuis le 21 mars 2017, seules 22 communes sont habilitées à délivrer des CNI (et passeports) dans le département du Puy-de-Dôme ; les délais de rendez-vous deviennent plus longs. Pensez donc à anticiper toute demande de rendez-vous en contactant une des mairies habilitées.

Myriam BLANZAT



Carte des 22 mairies équipées de dispositifs de recueil dans le département.

✓ Collecte des déchets ménagers : vers une tarification incitative

Un peu d'histoire

1975 :

Le site de Culhat est choisi pour créer une décharge contrôlée au lieu-dit « Bois de l'aumône » ; le syndicat qui porte son nom voit le jour et les décharges gérées par les communes vont disparaître peu à peu.

En 1980 :

Premières déchetteries pour la collecte des papiers, cartons, électroménager, bois, tontes et gravats. Premiers bacs de collecte des déchets ménagers.

1990 :

Débuts du tri sélectif par points de collecte (verre, plastiques, emballages métalliques, papiers, cartons, huiles de vidange)

2000 :

Construction d'un pôle de traitement à Chateldon. Échec de son fonctionnement suivi de 15 ans de procès, contentieux remporté par le S.B.A. en 2015.

Jusqu'en 2008, le syndicat est en situation financière difficile (mises en enfouissement coûteuses, matériel vieillissant ..)

Un gros travail d'amélioration est entrepris (modernisation, refonte des tournées, remplacement du matériel) et distribution de 145000 bacs jaunes.

A partir de 2007, le S.B.A. devient site vitrine et décroche le trophée national ECOTOP (démarches environnementales) et le label QUALITRI (qualité du service de collecte).

12 déchetteries sont ouvertes et le volume des déchets à enfouir ou à incinérer chute fortement au profit du recyclage.

Depuis 2010, suite au Grenelle de l'environnement, le partenariat avec l'agence de l'environnement et de maîtrise de l'énergie (ADEME) mettent en place un programme d'actions pour réduire et mieux trier les déchets : animations scolaires, lutte contre le gaspillage alimentaire, achats éco responsables, réemploi, réparations, compostage.

Depuis peu, la collecte des bio déchets en milieux urbains est mise en place pour méthanisation.

Entre 2004 et 2014, 50000 tonnes de déchets en moins à enfouir.

Entre 2011 et 2015, réduction de 9% des ordures ménagères.

Tarification :

De 2010 à 2014, le taux moyen de la taxe est resté stable malgré l'augmentation des coûts de 6% par an en France.

Après 20 ans d'absence d'unité de traitement dans le département, une unité de valorisation énergétique à haute performance environnementale (« l'incinérateur ») ouvre ses portes. Cette unité, respectueuse des toutes dernières normes a un coût, reporté sur toutes les collectivités du Puy de Dôme en fonction des tonnages déposés. Le S.B.A. est alors contraint d'augmenter ses tarifs.

Mais en 2017, la tarification est toujours basée sur le foncier bâti et ne tient aucun compte de la quantité de déchets collectés par foyer.

- Un suivi de la fréquence de présentation des bacs est mis en place en 2017 et donnera lieu à paiement d'une part incitative sur la facture de 2018.
- Cette part, calculée suivant la nature des déchets, le nombre de levées, la capacité des bacs sera complémentaire à la taxe sur le foncier qui sera elle, réduite de 21,93% en 2018.

« Continuons à bien trier pour éviter les erreurs, améliorer le recyclage et réduire la part à incinérer, donc réduire son coût qui est répercuté aux usagers. »



- Le rapport d'activité 2016 du Syndicat du Bois de l'Aumône est consultable sur le site : http://www.sba63.fr/sites/www.sba63.fr/files/media/sba-rapport_annuel_2016.pdf
- Et en mairie.

Le délégué au S.B.A. A. Berverge

✓ Tranquillité vacances un dispositif à votre service

Cette opération est un service gratuit proposé 365 jours/an.

À l'approche des vacances estivales, et pour limiter les risques de vols avec effraction durant vos absences prolongées, la gendarmerie vous invite à signaler vos dates de départ et de retour (s'inscrire au moins 48h avant votre départ, possibilité de télécharger l'imprimé d'inscription à opération « tranquillité vacances » sur le portail Service-Public.fr

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>.

Pour cela, il suffit de vous rendre au poste de gendarmerie. Une fois inscrite sur le listing, votre maison fera l'objet d'une surveillance particulière lors des patrouilles quotidiennes des gendarmes.

Quelques conseils avant de partir :

- signaler votre absence à un voisin de confiance,
- faire régulièrement relever votre courrier,
- prévoir une petite lampe branchée à un programmateur pour simuler une présence.

Myriam BLANZAT

✓ Alice Hoffmann



Cette romancière et scénariste américaine, qui a écrit « Indépendance Day », le « 3^{ème} ange », « les ensorceleuses », était de passage à St Julien-de-Coppel. Son objectif en France était de visiter la région Auvergne-Rhône-Alpes pour recueillir des témoignages sur les enfants cachés pendant la dernière guerre. Elle s'est rendue à Isieux, Annecy, Chambon-sur-Lignon, Broût-Vernet et enfin à St-Julien-de-Coppel.

Elle a visité les lieux, notamment, le deuxième étage de La Tourelle resté en l'état où ont vécu ces enfants. Nous lui avons fait part de certaines anecdotes des Demoiselles GORY qui éloignaient les Allemands ou la milice des lieux en prétextant une pseudo-épidémie d'oreillons. Elle a reçu des témoignages de familles d'enfants et d'enfants ayant vécu ces événements tragiques à La Tourelle ou ailleurs mais sauvés. Ces instants de mémoire ont été très touchants, plein d'émotion. Le représentant régional de Yad Vashem était présent et a pu apporter d'autres témoignages.

Alice HOFFMANN a été enchantée de son passage à St-Julien et je lui ai souhaité une bonne inspiration pour son prochain roman sur les enfants cachés.

Charline MONNET

✓ COMMISSION LOISIRS ASSOCIATIONS Saint-Julien Associations Découverte Édition 2017

Un retour encourageant sur l'édition 2016 de Saint-Julien Associations Découverte (pseudo forum des associations) en concertation avec les associations a conforté la programmation 2017.

SAMEDI 16 SEPTEMBRE - 13h30 à 18h30

**INFORMATIONS - RENCONTRES - INSCRIPTIONS
PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS -
DÉMONSTRATIONS**

Une présentation des activités disponibles sur le territoire sera proposée, des démonstrations sont aussi prévues. Les inscriptions 2017-2018 pourront être reçues ce jour-là. La trentaine d'associations communales, créatrices de lien social, fait rayonner la commune.

Aussi, coppellois, nouveaux arrivants et habitants des communes voisines, venez visiter les espaces de la Maison des Associations, la salle des fêtes, le terrain de sport et les espaces publics alentours, qui seront les témoins de démonstrations, panneaux d'expositions, de photos, de vidéos.

Des artistes locaux prendront part à cet après-midi et présenteront leurs travaux.

Les associations ne manquent pas d'idées et se sont engagées.

Buvette «Licence IV» et musique.

Viet Vo Dao, Sophrologie, Football Club de Saint-Julien, Taï Chi Chuan-Qi-Gong, Couture, Dessin Peinture, Télédome, Amicale Laïque, Gym de Saint-Julien-de-Coppel (UFOLEP), Dynamic Form' danse, Comité de jumelage Franco-Luxembourgeois, Comité des fêtes, Gym volontaire, Sous les marronniers, Les Tréteaux Coppellois, Atelier Théâtre Enfants, Bibliothèque, Les casques Coppellois, Société de chasse, l'Association des déportés-internés-résistants et patriotes du secteur de Billom, Les pompiers, Sourires d'automne, Les chemins libres auvergnats, la FNACA Anciens combattants Algérie Tunisie Maroc, Comité de jumelage les Saint Ju « Liens » et l'AMCLS. Et comme nouveauté, de la danse !

Myriam BLANZAT



✓ La Licence IV

Depuis fin 2016 nous ne pouvons plus exploiter la LICENCE IV, n'ayant plus de responsable titulaire du permis d'exploitation LICENCE IV.

Courant mai 2017 Pierre MONNET a accepté de faire la formation. IL est maintenant titulaire du permis d'exploitation LICENCE IV.

La LICENCE IV est toujours mise à disposition par convention à l'A.M.C.L.S. Pierre MONNET trésorier adjoint de l'association fera fonctionner la LICENCE IV le 16 septembre journée de St Julien Associations Découverte.

Monique FAURE

✓ Football Club de Saint-Julien de Coppel



Assemblée générale du club de foot de Saint-Julien-de-Coppel

Le samedi 17 Juin 2017 se tenait l'assemblée générale du FC Saint Julien de Coppel et elle a fait le bilan de la saison qui vient de se terminer.

Cette saison 2016-2017 commençait avec la prise en main des entraînements et de l'équipe fanion par Pierre Borel, l'équipe 2 quant à elle, était gérée par Jérôme Gaillard et Philippe Cedaro.

Sous l'impulsion de Guillaume Py, une équipe vétérans voit le jour cette saison ce qui donne un effectif total entre joueurs, dirigeants et vétérans de plus de soixante personnes.

• Bilan équipe 1 :

Après avoir fait une très belle fin de saison dernière, elle se voyait monter en départementale 3 cette année pour un nouveau challenge. Enrichie par l'arrivée de quelques jeunes, les hommes de Pierre Borel ont mis un peu de temps à trouver leurs marques mais dans une poule très serrée, l'équipe arrive à se classer 4^{ème} (sur une poule de 12) en battant au passage à 2 reprises les 1^{ers} de la poule (Clermont Bibliothèque).

Certains matchs peuvent laisser quelques regrets comme contre Chauriat et Auzat où les matchs se terminent sur 2-2 après que les coppellois menaient 2-0.

L'équipe finit sur un bilan de 9 victoires, 7 nuls et 6 défaites pour une différence de buts de +5 ce qui laisse à prévoir une très bonne saison pour l'an prochain.

• Bilan équipe 2 :

Suite à la suppression de la dernière division, elle se retrouvait en départementale 5 dans une poule très hétéroclite. Les hommes de Jérôme Gaillard et Philippe Cedaro auraient pu faire un début de saison presque parfait sans 2 défaites évitables contre Gerzat (1-0) et Clermont Mozaïc (5-4).

Les matchs retours vont s'avérer plus délicats, dus à un certain nombre de joueurs blessés et absents, mais les coppellois arrivent à finir la saison avec l'aide des

vétérans, à une très bonne 3^{ème} place (sur une poule de 12) derrière les intouchables Romagnat et Clermont Jeunesse.

L'équipe finit sur un bilan positif de 12 victoires, 2 nuls et 8 défaites pour une différence de buts de +7.

• Bilan vétérans :

Nouvelle venue dans la famille coppelloise, l'équipe vétérans, créée sous l'impulsion de Guillaume Py, joua 9 matchs au cours de la saison et finit en positif avec 5 victoires et 4 défaites.

La bonne humeur et le casse-croûte sont de mise pour chacun des matchs vétérans.

• Bilan du Club :

Le club a fait pas mal d'investissements cette année :

- début de saison: de nouveaux buts sont implantés sur le stade et de nouveaux filets ont été installés autour du stade le long de la route.

- fin de saison: le terrain a été ré engazonné ce qui permettra d'avoir un terrain tout neuf pour la saison 2017-2018

Malgré ces investissements, le club finit sur un bon bilan financier grâce notamment aux calendriers, la buvette (Merci Jean Tarrason pour ton implication) et la mise en place de la tripe qui a connu un bon succès.

Quelques changements pour la saison prochaine dans l'organisation du club, en effet Pierre Borel arrête les entraînements et le coaching de l'équipe 1.

Il sera remplacé par Jean Christophe Roriz et Mickaël Bertrand pour les entraînements et Fredy Lefort reprend du service pour le coaching de l'équipe 1.

Jean Christophe reprend aussi l'équipe 2 en compagnie de Jérôme Gaillard.

Pour les festivités Tommy Souchet laisse sa place et il sera remplacé par Quentin Cedaro et Raphaël Suzat.

Enfin Christophe Pirin est élu président du club.

Les personnes voulant intégrer le club pour la saison prochaine sont bien-sûr les bienvenues.

✓ « Sous les Marronniers »



L'association « **SOUS LES MARRONNIERS** » organise une sortie en car, samedi 9 septembre 2017 en Pays des Dombes (priorité sera donnée aux adhérents plus complément tout public).

Le détail sera communiqué sur le site & le journal « La Montagne » ultérieurement.



✓ Gym volontaire



Après une petite randonnée nous nous sommes retrouvés autour d'une bonne table le dimanche 11 juin.

Une quarantaine de personnes ont partagé un repas très convivial au restaurant les Bons Amis à Culhat.

La pause estivale, de juillet et d'août, permettra à tous de prendre du bon temps.

Nous nous retrouverons donc le premier jeudi de septembre aux horaires habituels : 8h55 à 10h25 pour le premier groupe (salle des fêtes) et 10h30 à 11h30 pour le second (Maison des Associations).

Bonnes vacances à toutes et tous.

Liliane AVIT

✓ La Couture

Une année 2016 / 2017 qui a vu l'arrivée de 2 nouvelles adhérentes : 2 jeunes mamans.

Nous ne sommes toujours pas très nombreuses mais nous sommes bien présentes et bien décidées à continuer.

Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée après le forum des associations soit le mardi 26 septembre à partir de 14h à la Maison des Associations.

Bonnes vacances

Monique FAURE.

✓ Sophrologie



Une deuxième année très enrichissante pour l'association de sophrologie avec des séances hebdomadaires pleines de convivialité où chacun peut s'épanouir dans un univers de bien être.

Merci aux adhérents pour votre bonne humeur, votre implication dans cette activité que je suis fière de partager avec vous.

L'association compte bien poursuivre sur cette belle lancée à partir de septembre en accueillant de nouveaux membres. Alors si vous souhaitez vous accorder un moment de pause, de détente pour vous-même, vivre un lâcher prise et favoriser la confiance en vous : la sophrologie vous fera le plus grand bien !

Nous vous attendons les mardis de 18h30 à 19h30 avec des exercices de respiration, de relâchement musculaire et de détente mentale.

Renseignements et inscriptions au 06 99 94 22 51

Alisson TESSIER,
Sophrologue Diplômée

✓ Atelier théâtre jeunes

Première représentation par l'Atelier Théâtre Jeunes

Dimanche 11 juin après-midi, c'était la première fois que les jeunes de l'atelier théâtre nouvellement créé donnaient une représentation devant le public de Saint-Julien.

D'abord la troupe « On commence Tréteaux », composée de 8 jeunes de 8 à 11 ans, a joué « Fantôme or not Fantôme », histoire d'enfants qui veulent se lancer dans le théâtre, mais se trouvent confrontés à des apparitions de fantômes, vrais ou faux, qui vont sérieusement perturber leur projet.

Puis « Les Saint-Ju... Rleurs », 6 jeunes de 9 à 12 ans, ont voulu aussi faire du théâtre, mais du Shakespeare, et pour cela ils ont essayé d'appeler l'esprit du grand William, et ça a donné « Le Fantôme de Shakespeare », petite pièce émaillée par de courts extraits du dramaturge anglais.

L'atelier est animé par Nadine Petitpoisson et Jean-Louis Borie, et le succès de cet après-midi est dû en grande partie au dévouement et au sens de l'organisation des parents. Succès tel que presque tous les jeunes ont décidé de recommencer l'aventure à la rentrée.



Rendez-vous donc le 16 septembre pour la journée Associations-Découvertes. L'atelier peut s'adresser aux jeunes à partir de 8 ans, mais aussi aux ados jusqu'à 18 ans.

J-Louis Borie

✓ Comité de jumelage Franco-Luxembourgeois

La randonnée du souvenir, de l'exode de 1940.

Le 10 juin nos amis cyclistes de Frisange accompagnés par 3 coppellois, Bernard CHOSSIDIÈRE, Stéphane DEMONCHY, Michel CHALARON ont pris le départ en direction de St-Julien-de-Coppel en 7 étapes. Ils sont arrivés le 16 juin dans l'après-midi.

Une logistique parfaite était en place à chaque étape pour le confort et la convivialité de nos vaillants sportifs.

Un repas organisé par le comité de jumelage, dans notre salle des fêtes a clôturé cette belle semaine.

René Escot



✓ Les casques coppellois Amitié Franco-Luxembourgeoise



6 jours de balade intense et grosse chaleur pour 15 casqués coppellois. Partis mardi 20 juin pour un peu de tourisme, avec une première étape à l'abbaye de Cluny, puis Savigny les Beaunes pour une visite du Musée.

Mercredi un peu d'histoire avec la visite de la citadelle de Verdun avant l'arrivée à Frisange au Luxembourg où nous avons été très chaleureusement accueillis. Un grand merci à Madame la bourgmestre et à ses echevins, et bien entendu à nos amis motards de Frisange pour ces 3 jours de grand partage d'amitié et de balades pour découvrir la région et la ville de Luxembourg et bien entendu assister aux festivités de la grande fête nationale du Luxembourg. Puis samedi matin retour en passant par les Vosges et le Jura. Nous avons enfin retrouvé notre village de Saint-Julien-de-Coppel dimanche 25 juin vers 20 heures avec 1850 km de balade au compteur. Un peu fatigués mais avec tant de beaux souvenirs dans la tête. Merci au comité de jumelage pour le soutien moral et financier.

Thierry Brasseur

✓ Télédôme



Samedi 10 juin le concours de boules très amical a réuni douze équipes autour du terrain de Saint-Julien.

Si l'enjeu n'était pas la priorité, chacun s'est appliqué à faire de son mieux dans une ambiance très conviviale.

L'expérience des plus âgés leur permettant d'accéder à la plus haute marche du « podium », la compétence et la ténacité des plus jeunes les a honorablement placés en troisième position.

L'association remercie chaleureusement tous les concurrents pour leur présence et leur soutien.

Télédôme vous invite à son assemblée générale le vendredi 22 Septembre à 20h30 en mairie

✓ Les Tréteaux Coppellois

Les Tréteaux Coppellois se préparent pour la rentrée.

Avant de choisir notre nouvelle pièce, nous sommes à la recherche de futurs acteurs amateurs.

Les membres de la troupe se tiennent à votre disposition.

Pour tous renseignements :

Adeline GIRARDIN - 06 81 84 33 63

✓ Comité des fêtes

Le Petit Marché du Breuil

Depuis le 1^{er} Avril, le « Petit Marché » a repris !

De nouveaux commerçants nous ont rejoints, ils sont maintenant une douzaine (vente de pain bio, fruits et légumes, viande, fromage de chèvres, confitures et jus de fruits, vins et bières, crêpes et gâteaux, soupes, poulet rôti...) merci à eux de rester fidèles à notre marché. Nous remercions bien évidemment aussi les coppellois et coppelloises pour leur participation assidue car cela permet de pérenniser notre Petit Marché. Merci à tous. Le Comité des Fêtes

Rappel des SAMEDIS du MARCHÉ
de 17h30 à 20h : 1^{er} & 15 juillet, 4 & 19 Août,
2 & 16 Septembre, 7 & 21 octobre 2017

Festivités à venir...

Cette année, la Fête Patronale aura lieu le samedi 26 Août 2017 sur le Breuil

A partir de 17h00, un programme très festif vous est proposé, des concerts gratuits de 17h à 23h, animés par des groupes de musique.

Dans un même temps sera servi (voir menu ci-contre) un repas sur le Breuil vers 20h. Et bien sûr vers 23h30 le feu d'artifice éclairera le ciel de St Julien de Coppel.

Tarifs : 12 euros / personne
6 euros enfants moins de 12 ans

Renseignements et réservation pour le repas
au 04 73 73 19 08 avant le 13 Août 2017

Fête des conscrits

La Fête des conscrits est une fête qui a lieu dans la commune, au moment de la Fête Patronale, c'est-à-dire le dernier week-end d'Août (vendredi 25, Samedi 26, et Dimanche 27). Elle concerne les jeunes du village qui vont fêter leur 18 ans dans l'année, on les appelle les « conscrits ». Ils vont à la rencontre des habitants pour se faire connaître et récupérer une petite obole. Celle-ci leur permettra d'organiser un voyage entre eux et resserrer un peu plus leurs liens amicaux.

La population est invitée à leur réserver un bon accueil.

Le comité des fêtes



✓ Amicale Laïque

Le samedi 1^{er} avril, les enfants de l'école et d'ailleurs ont défilé dans le village pour le carnaval. Le beau temps les a accompagnés ! A l'arrivée, les cloches étaient passées et les enfants ont participé à une grande chasse aux œufs sur le Breuil.

Le 8 mai, le traditionnel vide-grenier a eu lieu. Malgré une météo incertaine et le froid, les exposants et les visiteurs sont venus nombreux. L'ambiance était chaleureuse et a permis à tous de passer une belle journée.

Le bénéfice des différentes manifestations permet aux enseignants de l'école de réaliser diverses activités pédagogiques selon leur choix propre.

Cette année, les élèves de l'école ont participé à des rencontres sportives (lutte, escrime), au dispositif École et Cinéma et Cinématernelle, certains sont allés au festival à Clermont-Ferrand pour le court-métrage et à Cournon pour Puy-de-Môme. D'autres encore sont partis au FRAC (fond régional d'art contemporain), à Vulcania, au Mont-Mouchet ou au Valtom. D'autres enfin sont allés au Jardin pour la Terre à Arlanc... Et des sorties sont encore prévues : visite de caserne de pompiers, visite du parc des myocastors. Sans compter la venue d'animateurs, comme Valérie Dupic venue pour le projet permaculture. Bref, toutes ces manifestations pour une année scolaire riche de projets pour les enfants de Saint-Julien !

Les membres de l'Amicale

✓ Club de gym UFOLEP



C'est une année riche en nouveautés et en bonne humeur qui s'achève pour notre club de gym.

2017 a d'abord été l'occasion, pour le nouveau bureau, de tester les entraînements parents/enfants. Résultats très positifs : petits et grands se sont bien défoulés, avec le sourire. Un vrai moment de partage - et ça fait du bien - qui devrait se renouveler l'an prochain.

La randonnée du 9 avril s'est déroulée sous un soleil splendide. Les marcheurs ont pu apprécier pleinement la beauté des paysages du pays de St Ju, le goût du pain cuit dans nos fours communaux (et privés, merci André et Michèle B. !!!) et la bonne humeur des personnes tenant les ravitaillements.

Et 2017 se termine en beauté sur le repas du 9 juin. Pour le résumer, disons que tous les ingrédients d'une bonne soirée étaient réunis : de la convivialité, des plats savoureux, un cadre agréable (Restaurant Aux bons amis, Culhat) et surtout, surtout, quelques bons fous rires !

Et 2018 alors ? On relance la machine avec notre super coach Céline Delaire, qui nous promet des séances toujours plus actives, toujours plus intenses, toujours



plus... cardio ! Avis aux sportifs et sportives motivés : notre porte vous est ouverte !

Merci à tous ceux et toutes celles qui ont rendu tout ceci possible : la mairie de Saint Julien pour leur écoute et leur soutien, le Conseil départemental, Super-Céline et les magnifiques adhérentes de notre club de gym, ainsi que les bénévoles d'autres associations qui sont venus nous prêter main forte quand nous en avons vraiment besoin (merci à Alain, Marie-Claire, Kiki - notre boulanger préféré -, Eliane, André, Clothilde, Stéphane, Thierry, Laurent, Jean-Christophe...). Sans vous tous, rien n'aurait eu le même goût !

Les membres du club

✓ Mise en place d'une « mutuelle de village »... ...une complémentaire santé coppelloise



L'accès aux soins est une priorité pour tous. Pour faire face à l'augmentation constante des tarifs d'assurance santé et au désengagement croissant de la sécurité sociale sur certaines prestations, une réflexion s'est imposée. De plus en plus d'assurés ne peuvent accéder aux soins, en particulier pour ceux liés aux dents, à l'optique et à l'audition, ou simplement la note payée est trop élevée.

Les membres du CCAS de Saint-Julien-de-Coppel, confrontés à un véritable enjeu social, se sont engagés à accompagner la population confrontée à cette situation. Sensibles au fait que selon la Mutualité française la souscription aux complémentaires santé est en recul en France et le nombre de personnes sans couverture santé en forte augmentation. Nous avons souhaité mettre en place, à l'échelle de la commune une mutuelle de village.

Elle facilitera l'accès aux soins de santé pour tous les habitants. Aussi la Mutuelle PRECOCIA qui propose des garanties et conditions tarifaires avantageuses a été choisie.

Par la suite, les personnes intéressées, pourront se rendre à une des permanences fixées à la salle Priestley à Contournat, elles seront reçues par un conseiller mutualiste PRECOCIA qui s'occupe d'établir un comparatif (si besoin et si souhaité) entre l'ancienne complémentaire et les contrats proposés par PRECOCIA. Il pourra prendre en charge les démarches administratives et notamment la résiliation de l'ancien contrat dans les délais réglementaires.

**Les permanences
de 14h à 16h, salle Priestley
à Contournat :**

- Jeudi 28 septembre
- Jeudi 26 octobre
- Jeudi 23 novembre

Myriam BLANZAT

Vendredi 22 septembre à 18h30 la mutuelle de village PRECOCIA présentera ses tarifs et prestations aux Coppellois lors d'une réunion publique à la Maison des Associations.

Mutuelle village

Contrat spécifique dont les garanties et les tarifs ont été discutés.

Le CCAS joue le rôle de facilitateur.

Ce dispositif permet de bénéficier d'une couverture santé à moindre coût.

Pourquoi, pour qui ?

Pour accéder aux soins et aide à la complémentaire santé, pour faire baisser sa facture. Nombre de personnes ayant des revenus juste au-dessus des minimums sociaux ne s'assurent plus ou pas, mais aussi toutes les autres, vous, moi.

Le principe

Mutualiser pour faire baisser les dépenses, en proposant des formules attractives avec des prestations de qualité (exemple d'une personne de + de 60 ans qui en adhérant à cette mutuelle a fait l'économie de plus de 300 € avec un niveau de prestations équivalent). Equité du prix et prestations identiques.

Conditions pour adhérer

Les « futurs bénéficiaires » doivent être résidents de la commune ou travailler sur celle-ci.

✓ La canicule et nous

**La canicule peut mettre notre santé en danger
Ma santé peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies :**

- **il fait très chaud ;**
- **la nuit, la température ne descend pas, ou très peu ;**
- **cela dure depuis plusieurs jours.**

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 18 ou le 15

> Le Centre Communal d'Action Sociale

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de votre mairie ou à contacter votre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule.



> La météo

Consultez régulièrement Météo France.
Téléphone : 32 50 (0,34€/minute)

www.meteo.fr

> Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage ?

Téléphone : 0 800 06 66 66 (Appel gratuit)

www.sante-sports.gouv.fr/canicule

Myriam BLANZAT

✓ l'ensemble SAMSHABATI fait résonner ses voix aux couleurs de la Géorgie



Dix voix féminines de l'ensemble Samshabati se sont élevées jusqu'aux voûtes de l'église Saint-Julien, dimanche 21 juin lors du concert caritatif de chants géorgiens, organisé par le CCAS.

Tout commence en 2006. Véronique Beaulaton, riche d'une formation musicale classique et d'une longue expérience du chant choral, tombe amoureuse des chants traditionnels géorgiens. Spécialisée depuis dans cette polyphonie ancestrale, classée par l'Unesco au patrimoine oral de l'humanité, elle anime un atelier hebdomadaire qui a donné naissance à la compagnie vocale Samshabati.

Ces femmes parties en Géorgie pour participer à un festival, commencèrent par « chanter devant les géorgiens, pour très vite chanter avec eux » raconte Véronique Beaulaton, nous a-t-on confié.

Ce séjour les emmena à la découverte de plusieurs sites géorgiens (un monastère, l'orphelinat de Nékressi,...). Les femmes de Samshabati disent avoir été touchées par l'accueil qu'elles ont reçu.

Et, pour le bonheur de tous, elles sont venues se produire dans notre église, pour vous, pour nous (dix femmes donc, aux voix et aux chants poignants, empreints d'une véritable émotion).

Sous le tilleul, aux pieds de l'église, nous avons ensuite trinqué, échangé et partagé sur ce moment vocal de qualité.

Les dons reçus à l'issue du concert ont été partagés entre le chœur et le CCAS, la somme de 196 euros sera ainsi versée sur le compte du CCAS et alimentera les fonds voués à l'action sociale.

Myriam BLANZAT



État civil 2017



Naissances

Noémie MERINO, le 6 février 2017 (Roche)
Leïa PRUDHOMME, le 10 mars 2017 (Contournat)
Eden BOUFFON, le 12 mars 2017 (Le Cerfeuil)
Tao BAILLY, le 18 avril 2017, (Le Bourg)
Malone TABARY, le 2 mai 2017 (Contournat)
Ysie BUISSON, le 3 mai 2017 (Contournat)
Léonie BUISSON, le 3 mai 2017 (Contournat)
Maléo MARTINET ALVAREZ, le 15 mai 2017 (Le Bourg)
Hédel ÉPINETTE, le 2 juin 2017 (Le Chalard)
Aurane ÉPINETTE, le 2 juin 2017 (Le Chalard)

Décès

M^{me} Fernande CHOLLET, le 13 janvier 2017 Lydes)
M. Jean-Michel HURIEZ, le 24 mai 2017 (Boisseret)

Parrainages civils (baptême républicain)

Hugo DESCOURS, le 29 avril 2017 (La Rouveyre)
Lucie DESCOURS, le 29 avril 2017 (La Rouveyre)

Manifestations

Juillet

Mardi 4	<i>Maison des Associations</i>	Réunion publique enquête commerce 18h30
Vendredi 14	<i>Monument aux Morts</i>	Cérémonie à 11h et pôt républicain

Août

Samedi 26 et dimanche 27		Fête patronale de Saint-Julien
---------------------------------	--	--------------------------------

Septembre

Samedi 9		Voyage Les Marronniers
Dimanche 10	<i>Terrain de pétanque</i>	Barbecue Les Casques Coppellois
Samedi 16 :	<i>Maison des Associations, Salle des fêtes,</i>	Forum des associations
Vendredi 22	<i>Maison des Associations</i>	18h30 mise en place d'une mutuelle de village, réunion d'information par PRECOCIA (CCAS)
Jedi 28	<i>Espace Priestley</i>	De 14h à 16h rendez-vous personnalisés PRECOCIA

Octobre

Samedi 14	<i>Salle des Fêtes</i>	Repas les Casques Coppellois
Samedi 21	<i>Espace Priestley</i>	Soirée jeux Les Marronniers 20h
Dimanche 22	<i>Salle des fêtes</i>	Loto des pompiers 14h
Jedi 26 :	<i>Espace Priestley</i>	De 14h à 16h rendez-vous personnalisés PRECOCIA

Novembre

Dimanche 5	<i>Espace Priestley</i>	Après-midi jeux Les Marronniers 14h30
Samedi 11	<i>Monument aux morts</i>	Cérémonie à 11h
Dimanche 19	<i>Salle des Fêtes</i>	Loto de l'Amicale Laïque
Jedi 23	<i>Espace Priestley</i>	De 14h à 16h rendez-vous personnalisés PRECOCIA
Du vendredi 24 au lundi 4 décembre		Exposition Emmanuelle TOULOUSE

Décembre

Samedi 2 et Dimanche 3	<i>Salle des fêtes et Maison des Associations</i>	TELETHON TELEDOME
Samedi 9	<i>Salle des Fêtes Espace Priestley</i>	Marché de Noël Amicale Laïque + soupe comité de Fêtes Soirée jeux Les Marronniers 20h
Dimanche 10	<i>Salle des Fêtes</i>	Repas des Aînés
Samedi 16	<i>Devant la mairie</i>	commémoration de la Rafle du 16 Décembre 1943
Vendredi 22	<i>Salle des Fêtes</i>	Don du sang 16h30 19h30

Le Petit Marché du Breuil

Les SAMEDIS du MARCHÉ
de 17h30 à 20h : 1^{er} & 15 juillet, 4 & 19 Août,
2 & 16 Septembre, 7 & 21 octobre 2017

✓ Accueil Mairie / Agence postale

Anne ou Audrey, vous accueillent :

lundi de 9h/12h
mercredi de 9h/11h
jeudi 9h/12h et 14h/16h
vendredi de 9h/12 h
samedi de 10h/12h

Téléphone 04 73 68 42 81

Email mairie.stjuliendecoppel@wanadoo.fr

www.saintjuliendecoppel.fr